

PROGRAMME DE FORMATION

La législation du travail temporaire ETT-i

PUBLIC

Permanent d'une agence de travail temporaire d'insertion

OBJECTIFS

Connaître la législation du travail temporaire avec les spécificités insertion et l'appliquer au quotidien. Pendre conscience des risques et des conséquences encourus en cas d'infraction à cette législation.

NIVEAU REQUIS

Nouvel intégrant d'une agence ou permanent souhaitant revoir et approfondir ses connaissances

PEDAGOGIE

Formation inter ou intra entreprise
Etude de cas
Support de cours

ENCADREMENT

Nos formateurs sont de véritables pédagogues avec une expérience terrain. Ils ont tous expérimentés et issus du travail temporaire.

DUREE

2 jours (7 heures par jour)

Encadrement juridique

- Définition du Travail Temporaire
- Les décrets et circulaires
- Les organismes partenaires de l'ETTI
- La garantie financière
- La convention ETTI
- La triple exclusivité
- Le positionnement de l'ETTI dans le réseau SIAE
- Les registres et affichages obligatoires

Le recours au Travail Temporaire

- Le cadre légal de mise à disposition de personnel intérimaire
- Les interdictions de recours au Travail Temporaire

Les formalités relatives à l'embauche d'un salarié intérimaire

- La DPAE
- Les obligations de l'ETTI pour le personnel en insertion
- Le suivi pour le personnel en insertion
- Les marchés publics clausés
- Les travailleurs étrangers
- Les travailleurs membres de l'Union Européenne
- Le travail des mineurs
- Le contrôle de qualification des candidats
- La visite médicale
- Carte BTP

Les contrats

- Les différents contrats
- Les cas de recours au Travail Temporaire
- Les cas de recours complémentaires spécifiques à l'insertion
- Terme précis ou de date à date
- Terme imprécis ou durée minimale
- La période d'essai
- La durée des contrats intérim et insertion
- Aménagement ou report de terme (souplesse)
- Le renouvellement des contrats
- La succession des missions (La règle du délai de carence)
- La suspension de contrat
- La rupture anticipée du contrat

Formalisme des contrats

- Mentions obligatoires sur les contrats
- Délai de signature

Les conditions de travail des intérimaires

- La durée maximale de travail
- La durée minimum de repos
- Le travail de nuit
- La sécurité au poste de travail
- Pénibilité

Rémunération du salarié intérimaire

- Egalité de traitement
- Le salaire de référence
- Les indemnités de congés payés (ICP)
- Les indemnités de fin de mission (IFM)
- Les heures supplémentaires
- Les jours fériés
- Les ponts
- Les congés pour événements familiaux
- L'accès aux équipements collectifs
- Le barème des déplacements
- Mutuelle